

Socle de connaissances et de compétences professionnelles (CléA)

RS2203 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	100
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	13/02/2015
Date d'échéance	13/02/2020

Certificateur(s)

ETAB REPRISE · SIRET : 00000000000000

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

En application du décret n°2015-172 du 13 février 2015, le socle de connaissances et de compétences professionnelles fait l'objet, sur proposition du Comité paritaire interprofessionnel national pour l'emploi et la formation, d'une certification, dénommée CléA, délivrée par un jury paritaire régional ou professionnel sur la base d'un référentiel déposé à l'inventaire de la CNCP.

Le socle de connaissances et de compétences mentionné aux articles L. 6121-2, L. 6324-1 et L. 6323-6 est constitué de l'ensemble des connaissances et des compétences qu'il est utile pour un individu de maîtriser afin de favoriser son accès à la formation professionnelle et son insertion professionnelle. Ce socle doit être apprécié dans un contexte professionnel. Ces connaissances et compétences sont également utiles à la vie sociale, civique et culturelle de l'individu.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le socle de connaissances et de compétences professionnelles comprend :

- 1° La communication en français ;
- 2° L'utilisation des règles de base de calcul et du raisonnement mathématique ;
- 3° L'utilisation des techniques usuelles de l'information et de la communication numérique ;
- 4° L'aptitude à travailler dans le cadre de règles définies d'un travail en équipe ;
- 5° L'aptitude à travailler en autonomie et à réaliser un objectif individuel ;
- 6° La capacité d'apprendre à apprendre tout au long de la vie ;
- 7° La maîtrise des gestes et postures et le respect des règles d'hygiène, de sécurité et environnementales élémentaires.

Le référentiel complet est disponible sur le site du CléA :

108 compétences identifiées dans le référentiel, regroupées dans les 7 domaines constituant la certification

Secteur d'activité et type d'emploi

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

{"Articles L. 6121-2, L. 6324-1 et L. 6323-6 du code du travail","Décret n° 2015-172 du 13 février 2015"}

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Aucun

Base légale

Date de décision	13/02/2015
------------------	------------

Durée de l'enregistrement	5 ans
---------------------------	-------

Date d'échéance de l'enregistrement	13/02/2020
-------------------------------------	------------

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RS5080

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www.certificat-clea.fr/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/2203/>